

Soutien et accompagnement des agriculteurs en situation de crise

Le dispositif mis en oeuvre par la MSA s'adresse à tous les agriculteurs, non salariés et salariés, quelle que soit l'origine de la crise subie (aléas climatiques, crises financières et économiques, épizooties, zoonoses, problèmes personnels de santé, familiaux, etc.). Si vous rencontrez des difficultés dans votre exploitation, la MSA vous apporte les premiers éléments pour vous aider à trouver des solutions

Crises agricoles : la MSA aux côtés des agriculteurs !

La MSA travaille en concertation avec les acteurs publics, économiques, sanitaires et sociaux impliqués (administrations territoriales, collectivités locales, agences régionales de santé, organismes professionnels agricoles) pour vous apporter un véritable soutien et un accompagnement sur le long terme en situation de crise.

Le programme mis en place se déroule en 4 temps :

Etape 1 - Répondre à l'urgence ensemble

Que vous soyez exploitant agricole ou entrepreneur employeur de main d'œuvre, la MSA met en oeuvre un certain nombre de dispositifs permettant de vous aider financièrement. Lors de la survenue d'une crise, et pour faire face aux difficultés de trésorerie qui en découlent, la première urgence est de vous apporter des solutions rapides pour vous permettre de répondre à vos obligations en matière de versement de cotisations. Ces **aides au paiement des cotisations** se présentent notamment sous forme d'échéanciers de paiement et de prise en charge partielle des cotisations.

Une fois la survie immédiate de votre exploitation ou de votre entreprise assurée, par les dispositifs d'aides financières, vient le temps du soutien et de l'accompagnement tout au long de la période de crise. Que vous soyez non salarié ou salarié, la MSA vous propose ainsi qu'à votre entourage des mesures d'accompagnement social pour pallier les conséquences économiques, psychologiques et professionnelles engendrées par la crise.

Étapes 2 et 3 - Vous soutenir et vous accompagner

Les conséquences de la chute de vos revenus pour votre foyer familial sont évidentes : baisse du niveau de vie, accès aux loisirs réduit, créances sur les crédits personnels...

Sur le moyen terme, la MSA s'assure donc que vous (chef d'exploitation ou d'entreprise et salarié) et votre famille bénéficient des prestations auxquelles vous pouvez prétendre et qui vous permettront **d'apporter des réponses adaptées à vos besoins les plus essentiels** (santé, logement, revenu, allocation). Grâce à l'atout du guichet unique, la MSA met alors en oeuvre des actions coordonnées pour vous permettre d'accéder à vos droits sociaux, d'engager une démarche de soins ou encore d'améliorer vos conditions de logement.

Les situations de crises peuvent entraîner des conséquences psychologiques fortes. Ainsi, la MSA développe des outils dont le but est de **diagnostiquer et prévenir les situations de stress**.

Ce soutien et cet accompagnement proposé par les travailleurs sociaux MSA joue un rôle clé pour vous aider à sortir d'une situation délicate. Il s'agit de trouver des solutions, des aides, de vous assurer un accès aux droits sociaux, de favoriser votre bien être au travail, de prévenir l'isolement et la détresse psychologique.

Étape 4 – Vous conseiller et bâtir un nouveau projet

Enfin, la MSA est également là pour préparer avec vous une sortie de crise en vous donnant les moyens de faire le point sur vos compétences et pour vous conseiller sur des choix qui peuvent se révéler nécessaires pour la viabilité de votre exploitation : reconversion, transformation de votre exploitation, choix d'un nouveau statut, retraite progressive. **Pour bâtir un nouveau projet personnel, social ou professionnel, il est nécessaire de reprendre confiance en soi et réapprendre à mobiliser ses capacités.** Le programme « l' Avenir en soi » développé par la MSA qui peut être un outil pour répondre à cet objectif. Il s'agit notamment de vous accompagner dans le changement en fonction de vos envies et de vous montrer un avenir différent.